

GAXOTTE, (Pierre) *La France de Louis XIV*. Paris, Hachette, 1946, 396 p. 160 fr.

Richard Arès, s.j.

Volume 1, numéro 2, septembre 1947

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801377ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801377ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Arès, R. (1947). Compte rendu de [GAXOTTE, (Pierre) *La France de Louis XIV*. Paris, Hachette, 1946, 396 p. 160 fr.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1(2), 299–301. <https://doi.org/10.7202/801377ar>

GAXOTTE, (Pierre) *La France de Louis XIV*. Paris, Hachette, 1946, 396 p. 160 fr.

Ce volume prend place dans la nouvelle collection lancée par Hachette et intitulée *Les grandes Époques de l'Histoire*. Ces grandes époques, dont la présentation au public a été confiée chacune à un spécialiste, ce sont, telles qu'annoncées à date: *L'Égypte des Pyramides*, *La Rome d'Auguste*, *La Florence des Médicis*, *L'Espagne de Charles-Quint*, *L'Amérique des Conquistadors*, et *La France de Louis XIV*.

Pour tracer le tableau de cette dernière grande Époque, on s'est adressé à un historien bien connu, non seulement en France, mais au Canada français, et membre-correspondant de l'*Institut d'Histoire de l'Amérique française*, M. Pierre Gaxotte. Disons tout de suite que le choix a été vraiment heureux et que *La France de Louis XIV* est une réussite, qui ne peut pas ne pas intéresser son lecteur.

D'un intérêt général d'abord. Les qualités de l'ouvrage sont indéniables. Nous nous contentons d'en signaler deux, qui nous ont particulièrement frappé: l'ordonnance et l'ampleur.

C'est un livre admirablement bâti et bien équilibré. Il s'ouvre par une imposante « Entrée du Roi », où la forte personnalité de Louis XIV apparaît dans toute sa majesté, mais aussi avec ses défauts et faiblesses, que l'A., malgré une sympathie évidente, une admiration même pour son héros, ne cherche jamais à dissimuler. A la suite du Roi, s'avancent les grands soutiens de la monarchie: les Conseils administratifs, au sein desquels se détachent les fortes figures de Colbert, de Louvois et de Vauban. Puis, c'est Versailles qui surgit devant nos yeux, avec ses fêtes et ses magnificences. Une fois de plus, le champ de vision s'élargit pour atteindre tout le peuple français, en plein travail soit manuel soit intellectuel. Peu à peu, s'annonce « Le Couchant », la personne du Roi revient au premier plan et finit par dominer, remplir toutes les dernières pages du volume.

Mais ce qui fait surtout la valeur de l'ouvrage, c'est son ampleur ou, si l'on veut, la richesse de son contenu. L'A. n'a pas seulement décrit la France politique et militaire de Louis XIV, mais toute la France intégrale de l'Époque: intellectuelle, artistique, industrielle, commerciale, sociale et religieuse. Les chapitres qui portent sur *L'honnête homme et l'Esprit classique*, sur *Les luttes religieuses*, sur *La science et l'incrédulité*, sur la *Famine monétaire*, condensent une énorme information et livrent au public des aperçus qui ne se rencontrent d'ordinaire que dans de gros volumes spécialisés.

Unité de l'ordonnance, ampleur de l'information, voilà des qualités qui serviront à faire apprécier l'ouvrage et ont sans doute contribué à lui mériter le prix Gobert que l'Académie française a décerné à l'A. en 1946. Mais pour des lecteurs canadiens-français, l'intérêt se particularise davantage.

A qui veut comprendre notre régime français, l'étude de l'histoire de France est plus qu'une convenance, c'est une nécessité: l'histoire de France, c'est vraiment alors notre histoire. Et s'il est un roi de France qui ait influencé notre histoire, c'est bien Louis XIV: n'est-il pas le premier roi qui ait fait de la colonisation administrative et n'est-ce pas grâce à lui si la colonie du Saint-Laurent est devenue viable? Aussi y a-t-il un intérêt tout particulier à aborder ce volume avec des yeux canadiens.

On y notera, entre autres choses, la naissance et le fonctionnement de certaines institutions françaises transplantées chez nous, telle en particulier l'intendance, que Talon allait illustrer; les visées mercantilistes de Colbert sur la métropole et ses colonies; les efforts de ce dernier et de son fils pour doter la France d'une puissante marine à l'instar de la Hollande et de l'Angleterre; les hésitations de la nation française prise entre sa vocation continentale et sa vocation maritime; et surtout les origines de la rivalité anglo-française qui allait nous être si funeste en Amérique.

A ce point de vue, le chapitre XII intitulé *La Deuxième guerre de Cent ans* constitue vraiment un chapitre de notre histoire. Il s'ouvre par l'étrange figure de Guillaume d'Orange, ennemi irréductible de la France, chef de toutes les coalitions anti-françaises, acceptant la couronne d'Angleterre moins pour lui-même que pour posséder « une armée et une flotte contre Louis XIV »; puis nous sommes transportés au sein de la Cité londonienne, où s'agit un « monde en abrégé », et que dominent la Bourse, la Banque et le Commerce, ces grands soutiens de Guillaume dans ses entreprises sur le continent. « Durant cent vingt-sept ans, ajoute l'A. à cet endroit, l'Angleterre a soutenu contre nous sept grandes guerres, qui ont duré en tout soixante ans. Sauf pendant la période qui va de 1715 à 1741, elle n'a cessé d'ameuter l'Europe

contre nous, d'être le banquier et l'inspirateur de nos ennemis. Certains historiens ont nommé cette période la seconde guerre de cent ans. La suprématie coloniale, maritime et commerciale en fut l'enjeu: c'est le fait dominant de l'histoire moderne avant la constitution de l'unité allemande » (p. 282).

Cette guerre, elle se poursuit aussi aux colonies. « Le principe qui réglait le commerce était celui de l'*Exclusif*: les colonies ne devaient exister que pour la métropole et par elle; tout ce qu'elles produisaient devait lui revenir, tout ce qu'elles consumaient devait en venir. Créer une colonie, c'était créer du même coup un monopole régional, c'était soustraire pour toujours une partie du monde au commerce et à l'industrie des autres nations ».

En Amérique du Nord, la France possède « de véritables colonies de peuplement et d'exploitation », mais l'Angleterre aussi; entre les deux empires coloniaux qui s'édifient, le conflit est inévitable. Pourquoi? L'A. l'a bien noté et résume parfaitement une partie de notre histoire: « Tandis que, écrit-il, dans leur pénétration vers l'intérieur, les colons britanniques s'étaient laissé arrêter ou retarder par la barrière boisée des Alleghany, les Français avaient tourné l'obstacle et barré par avance la marche de leurs rivaux, en réservant à leur propre expansion les immenses plaines du Milieu. Si l'occupation française se consolidait, les colonies anglaises ne formaient bientôt plus qu'une longue enclave enserrée par nous de trois côtés, mais cette position diminuée devait leur paraître d'autant plus insupportable qu'à défaut de l'audace elles avaient le nombre: 100 000 habitants contre 12000. Comme l'écrit Seeley, l'historien de l'impérialisme britannique, « ce fut par la grande découverte de La Salle et par la fondation de la Louisiane que la France passa au premier rang des puissances colonisatrices ». C'est par là aussi que s'engagèrent les hostilités entre les deux nations: détruire l'empire français d'Amérique fut, à Londres, le principal dessein du parti de la guerre » (p. 288).

Nous pourrions continuer à citer et à noter, mais ce bref aperçu suffira, nous l'espérons, à donner une idée de la valeur d'un volume qui se recommande par lui-même à tous ceux qui, hommes d'étude ou de culture, professeurs ou élèves, se doivent d'acquérir une intelligence toujours de plus en plus claire de cette période de notre histoire qui s'appelle le Régime français.

Richard ARÈS, S.J.